



1 - Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire

**OF08 Approfondir ses connaissances en matière d'ingénierie financière pour les parcours multi-modaux (modularisation, FOAD, VAE...)**

**Dates et lieux**

1 jour soit 7 heures  
De 9h à 17h

Session A :  
12 septembre 2017

Session B :  
6 octobre 2017

CARIF Espace Compétences  
Centre de vie Agora, Bat A  
ZI Les Paluds  
13400 AUBAGNE

**Intervenants**

Pour  
« Conseil Formation & Compétences »

Sabra NOUI

Consultante Formatrice  
RH/Management/Transition  
Professionnelle 25 ans expérience  
professionnelle. Experte en  
réglementation, ingénierie et gestion  
de la formation professionnelle  
continue et GPEC. Elle intervient en  
mode conseil ou formation.

**Public**

Tout responsable souhaitant ou devant  
optimiser le financement de la FPC.

**Pré-requis**

Avoir intégré ou appréhendé les  
modules **OF07 - OF11 - OF026**.

**Tarif**

Module payant.

Le coût d'une journée de formation est de  
170 euros par participant. Le CARIF n'est pas  
assujéti à la TVA. Un acompte de 30% du coût  
total de la formation vous sera demandé à  
l'inscription. Les conventions devront être  
complétées et signées en amont du démarrage de  
l'action. Dans le cas où la formation n'est pas prise  
en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de  
formation qui sera facturé.

**Objectif**

Objectifs généraux :

- Mettre en place une ingénierie pédagogique et financière pour financer une action de formation

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Se perfectionner dans le financement de la FPC
- Articuler les différents dispositifs de formation pour financer un projet de formation
- Prévoir une organisation de l'action de formation en présentiel, distanciel et/ou mixte

**Contenus**

**Séquence 1 : Distinguer les points clefs des réformes de la FPC 2009 et du 5 mars 2014 et apports de la Loi travail 8 août 2016**

- Définition de l'action de formation continue
  - la FOAD (Formation Ouverte A Distance)
  - les différentes modalités d'organisation **présentiel, à distance ou mixte, incidence des coûts**
  - discussions autour de l'auto-formation type Mooc, Spoc et de la formation interne etc.
  - les 13 types d'action de formation inchangés
- Les dispositifs de formation en vigueur : avant et après la réforme
  - **Focus sur le CPF, VAE, Bilan de Compétences**

**Séquence 2 : Comprendre le financement de la FPC avant et après la réforme FPC mars 2014**

- La cotisation unique, les taux des sous cotisations selon les seuils d'effectifs, la mutualisation, la diminution ou suppression de la cotisation plan de formation,
- La négociation d'accords de branches ou d'entreprises sur les actions et publics prioritaires, le taux de cotisations, la gestion du CPF et les abondements etc.
- les abondements possibles des financeurs de la FPC
- Le financement direct du salarié ou du demandeur d'emploi

**Séquence 3 : Assurer l'ingénierie pédagogique et financière de la FPC**

- Articulation des dispositifs de formation et financement en vigueur pour financer l'action ou cycle de formation dispensée par l'OF

**Séquence 4 : Identifier des nouvelles possibilités de financement de l'offre de formation dispensées par les organismes de formation (atelier)**

- Analyse des actions de formation dispensées et du public, contexte et objectifs de la formation visés - pour envisager les dispositifs de formation et financement à articuler
- Démarches administratives à accomplir pour solliciter le financement d'une action ou cycle de formation



## Dates et lieux

1 jour soit 7 heures  
De 9h à 17h

Session A :  
12 septembre 2017

Session B :  
6 octobre 2017

CARIF Espace Compétences  
Centre de vie Agora, Bat A  
ZI Les Paluds  
13400 AUBAGNE

## Intervenants

Pour  
« Conseil Formation & Compétences »

Sabra NOUI

Consultante Formatrice  
RH/Management/Transition  
Professionnelle 25 ans expérience  
professionnelle. Experte en  
réglementation, ingénierie et gestion  
de la formation professionnelle  
continue et GPEC. Elle intervient en  
mode conseil ou formation.

## Public

Tout responsable souhaitant ou devant  
optimiser le financement de la FPC.

## Pré-requis

Avoir intégré ou appréhendé les  
modules **OF07 - OF11 - OF026**.

## Tarif

Module payant.

Le coût d'une journée de formation est de  
170 euros par participant. Le CARIF n'est pas  
assujéti à la TVA. Un acompte de 30% du coût  
total de la formation vous sera demandé à  
l'inscription. Les conventions devront être  
complétées et signées en amont du démarrage de  
l'action. Dans le cas où la formation n'est pas prise  
en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de  
formation qui sera facturé.

## Méthode et organisation pédagogique

### DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

Basée sur l'alternance d'apports théoriques et cas pratiques, les animations de formation sont de **véritables boîtes à outils** et permettent le transfert direct des compétences et des connaissances sur les projets à gérer.

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Centrée sur la pratique «**70% de pratique et 30% de théorie**», notre démarche pédagogique sera **active** et **interactive** : Elle est basée sur :

- Echanges sur les difficultés et bonnes pratiques, questions ouvertes, cas pratiques en sous-groupe et groupe
- Recours à plusieurs modes d'animation dans lesquels l'intervenante propose en alternance :
  - des apports méthodologiques et cadre réglementaire
  - des exercices concrets individuels, sous-groupes et groupe : quiz et études de cas **concrets apportés par les participants ou proposés portant sur le financement d'actions de formation ou de cycles de formation en présentiel à distance et mixte avec articulation des dispositions de formation et autres spécifiques selon l'action ou le public prioritaires**
  - des mises en situation, cas discussions et échanges sur les situations professionnelles à gérer
  - des jeux créatifs pour alléger le propos : Abécédaire - Slogan – Symbole etc.

### SUPPORTS PEDAGOGIQUES :

Plusieurs supports seront proposés aux participants :

- le support Power Point sera envoyé par mail à chaque participant incluant une fiche juridique intégrant les derniers textes loi travail
- les supports servant d'apports méthodologiques et modèles
- les supports servant de cas pratiques